

HISTOIRE DU PEUPEMENT DES N'ZIMA (APPOLONIENS) EN CÔTE D'IVOIRE



Par Louis Kouamé ABRIMA

Remerciements

Au chef Ezoua Aka, ancien chef du Quartier France à Grand-Bassam.

A madame Koko du Quartier France

A monsieur Kouaho Daniel du Quartier France

A madame Ayebo Adèle, arrière-petite-nièce du roi Anzouan

A monsieur N'Goré Kouassi, pour sa contribution à l'éclairage sur l'histoire des Adouvlè.

A monsieur Assoum. photographe responsable du studio Le firmament, du Quartier France.

A monsieur Mahammat du Quartier France.

A Monsieur Amon André du Quartier France

Table des matières

Avant-propos

Chapitre I

>1) Les navigateurs

2) Contact des Portugais avec les N'Zima

3) Journal de bord du navire L'Africai

4) Interprétons ce journal

Chapitre II

Du peuplement de Grand-Bassani par les N'Zima-Appoloniens

1- Quartier France, de l'ancien nom Assoyam ou Ehuanti

2- Azuretti

3- Petit-Paris

4- Mondoukou ou Min-doukoun (je ne quitte plus).

5- Tofèsou (ou Impérial)

6- Yakassé (Eya Kassè)

7- Passalé (entre Vitré I et II)

8- Koblézo : un autre village N'Zima

9- Modeste : Le nom Modeste

10- Du peuplement du village de Moossou

11- Du royaume N'Zima de Bcgninc à l'installation sur leurs terres actuelles

12- Organisation des N'Zima en Côte d'Ivoire

13- De l'appellation Kotoko

Conclusion

Bibliographie

Avant-propos

Chaque fois que je me pose des questions qui restent sans réponse, tant sur le plan de la famille, du peuple N'Zima. de ses origines et de sa culture, je m'oriente vers la recherche.

Grâce à elle, cet ouvrage répond à quelques interrogations. Il a le mérite de nous sortir de ce complexe qui nous lie à des affirmations d'hier qu'on a du mal à accepter de nos jours.

Notre sagacité nous oblige à donner autant, sinon plus, que nous en avons reçu de nos aînés.

S'agissant de Grand-Bassam. plus on cherche la vérité sur les peuples N'Zima et Abouré, plus on découvre que ces peuples sont des frères selon la tradition orale.

En témoignage, les N'Zima de Grand-Bassam disent avoir rencontré des Abouré de Moossou et Bonoua en pays N'Zima au Ghana à l'occasion de funérailles des parents ou l'intronisation de roi.

De même, les N'Zima du Ghana ont été aperçus pour les mêmes raisons à Bonoua, Moossou et Bassam en Côte d'Ivoire.

Le passé commun de ces peuples est le gage certain de leur unité aujourd'hui et toujours.

CHAPITRE I

La recherche de la vérité historique sur l'implantation des peuples en Côte d'Ivoire implique nécessairement de prendre en compte non seulement les écrits des premiers navigateurs et explorateurs du pays, mais aussi, pour un peuple analphabète, de sonder la tradition orale qui ne peut être totalement écartée.

Les deux aspects doivent être concordants pour obtenir une vérité unique en laquelle les populations se reconnaissent.

S'agissant de l'implantation des N'Zima Appoloniens de Côte d'Ivoire, nous allons prendre des repères qui vont nous servir à retrouver leurs traces dans le temps et l'espace.

1^{er} repère

1) Les navigateurs

Les premiers navigateurs à aborder les côtes africaines sont les Portugais João de Santarém et Pedro de Escobar en 1482.

Ils visitèrent le littoral de la Côte des Dents (Côte d'Ivoire) à la Côte d'Or (Gold Coast), l'actuel Ghana.

Puis vint Diogo Cão pour mieux connaître ces régions

Nous avons aussi les traces de leur passage avec les appellations *San Pedro* et *San Sandrea* (*Sassandra*).

2) Contact des Portugais avec les N'Zima

Installés bien avant l'arrivée des Portugais vers le 13^{ème} siècle sur le littoral maritime atlantique, les N'Zima entrèrent très tôt en contact avec les Portugais dans des échanges commerciaux.

Ce contact a enrichi la langue N'Zima de mots Portugais tel que le révèle Henri Mouézi, chercheur de France à l'Institut d'histoire des pays d'outre-mer.

Ces mots sont, entre autres :

- Pawn : Pain (de pao)
- Tabwa : planche (de tabouro)
- Copre (monnaie de bronze)
- Pikini de picana (monnaie)
- Sanve (serrure)

Cela confirme la thèse de l'installation des N'Zima avant 1482 le long de la côte maritime atlantique.

2^{ème} repère

Extrait du livre de Georges Courrèges : *Grand-Bassam et les comptoirs de la côte* à la p. 11 : En 1637 cinq missionnaires capucins venant de Saint Malo en France s'installent à Assinie.

Mais devant les difficultés des conditions climatiques et les « pestilences », comme l'on disait alors (fièvre jaune, choléra, malaria), nos bons pères auront vite fait de quitter Assinie ou même, pour l'un d'entre eux, de trépasser.

P. 12 - *Asseny Massen* (ancien nom d'Assinie), *Bassam et Bocco* sont dépendants du royaume d'Asseny.

Le royaume d'Asseny étant N'Zima, le peuple de Bassam. sous la dépendance du Roi d'Asseny. ne peut qu'être N'Zima.

Une preuve encore de plus du peuplement de Bassam par les N'Zima bien avant 1637.

L'instituteur à la retraite, le doyen Aka N'Wozan, originaire d'Assinie. déclarait dans une émission télévisée, que les Essouma d'Assinie sont des N'Zima.

3ème repère

La date du 9-02-1739

A cette date le navire « *L'Africain* » arrive au large de cap Lahou. Les hommes regagnent la côte par canot et négocient, avec un courtier nommé *Cofy*, l'achat de produits et des esclaves.

Ce *Cofy*, compte tenu de la forte communauté N'Zima qui réside à Lahou, ne peut être que N'Zima.

Les Avikam (Brignan) de la région ne portent pas ce nom. C'est dire que les N'Zima sont à Grand-Lahou bien avant 1739.

Par ces trois repères, nous venons de voir que les N'Zima étaient déjà le long de la côte ivoirienne en leur emplacement actuel bien avant le 13^{ème} siècle, c'est-à-dire avant l'arrivée des Portugais dont ils ont certains mots dans leur langue.

3) Journal de bord du navire *L'Africain*

Après les Portugais, d'autres navigateurs vinrent visiter les côtes ivoiriennes :

Nous avons les Espagnols, les Hollandais, les Français, les Anglais.

Examinons à présent le journal de bord du navire *L'Africain*, rédigé par Jean Joulain, gestionnaire à bord de ce navire dont le capitaine est Fourres.

Prenons la période du 2 février 1739 au 14 février 1739 qui va du Cap Tabou à la frontière est de la Côte d'Ivoire.

Le gestionnaire nous a laissé un long journal à la mesure de son long périple africain où sont consignés tous les menus gestes de la vie quotidienne.

Lundi, 2 février 1739. Une heure de l'après-midi. La terre est toujours embrumée, ce qui nous oblige à appareiller.

Nous faisons route pour la rivière Saint-André. Nous sommes obligés de quitter la rivière Canaille où les captifs ne manquent pas, car ils sont vendus trop chers par les trois dachys (ou présents) à donner : un pour la pirogue, un pour le propriétaire du captif, et l'autre pour le courtier de ces marchands. Ils se paient par une pièce de limonéasse, une pièce d'Indienne et une pièce Salan pour bleu et hlanc.

On appelle ces présents dachy courtier le premier, dachy by le second, et dachy cenou le troisième. Voyant que nous ne pouvons rien contre, nous payons notre courtier Casaly en lui laissant pour son courtage une pièce nécanépéan. un petit baril de poudre et une masse de contrebrode. Puis nous appareillons de cet endroit. Nous sommes très contents de ce Casaly. il nous sert fidèlement et sûrement.

Nous n'avons fait que deux femmes ici. mais il a fait tout son possible pour en traiter bien d'autres.

Le navire anglais mouillé avec nous à la rivière Canaille appareille aussitôt qu'il nous voit sous voiles. Il fait même route que nous, mais porte cependant $\frac{1}{4}$ plus large. Nous sommes tous deux tribord amures.

Huit heures du soir. Les vents ayant calmi, nous mouillons sans avoir relevé la terre en raison de la brume. Lui passe outre.

Mercredi, 4 février 1739, de la rivière Canaille à Tabou 15 à 16 lieues.

Trois heures, après midi. Nous avons connaissance de Tabou où nous trouvons L'Anglais appareillé de la rivière Canaille avec nous. Cet endroit se reconnaît par une terre très haute, morveuse, et entrecoupée. Il y a aussi quelques bosquets et deux vallons, l'un au Nord, l'autre au N $\frac{1}{4}$ NO.

Une pirogue venant de terre avec trois nègres nous demande de virer de bord comme si nous avions dépassé cet endroit. Ils nous font croire qu'il y a des captifs à traiter. Sur le champ nous virons de bord pour aller mouiller en rade de Tabou. Cependant, ce n'est pas tout a fait les nègres qui nous y obligent, n'accordant pas beaucoup de foi à leurs dires, car ils sont tous menteurs et voleurs.

Ils promettent beaucoup et ne tiennent rien.

Jeudi, 5 février 1739, de Tabou à Drouin dix lieues et de Tabou à l'endroit où nous sommes mouillés que nous ne connaissons pas il y a 4 lieues. De Drouin à Saint-André 2 à 3 lieues.

Sept heures ce matin. Nous n'appareillons pas de Tabou avant, à cause des nègres, mais n'ayant rien fait. Nous espérons traiter quelques captifs, mais il n'en est pas venu. Ce matin nous avons vu une quantité de pirogues le long du bord. Elles sont plutôt marchands de bananes et de figues-bananes que de captifs et de morfil. Elles nous offrent quelques dents, mais en demandent très cher. Elles sont venues toutes chargées de ces marchandises, mais on ne peut espérer traiter autre chose que ces bananes et figues-bananes.

Cet endroit se reconnaît par une grosse pointe et par la terre très haute et montagneuse ou échancrée.

Vendredi, 6 février 1739. Quatre heures du matin. Appareillé pour accoster la terre.

Deux heures. Nous avons connaissance de la rivière Saint-André, par une grosse pointe plus au Sud que la précédente.

Trois heures. Nous voyons un brigantin mouiller en rade de Saint-André.

Quatre heures et demie. Nous y mouillons avec un anglais par 9 brasses d'eau fond de sable vaseux.

Cet endroit se remarque par plusieurs grosses pointes, dont une de roche à l'embouchure de la rivière avec quantité de grands arbres.

A tribord de cette pointe on voit une langue de sable. Un brigantin anglais que nous avons vu ce matin arrive une heure après notre mouillage. Notre canot va à son bord avec notre camarade et Monsieur Denbrouque pour s'informer des possibilités de faire de l'eau dans la rivière sans craindre les nègres. L'anglais n'en sait rien. Après souper Monsieur Denbrouque va à bord du premier brigantin mouillé pour s'informer. A bord de ce brigantin, il voit tout le monde sous les armes, dans l'attente d'une révolte terrible qu'ils pensent avoir demain matin.

Leurs nègres ont réussi à se défermer cette nuit avec l'intention d'égorger tous les Blancs. Ils en ont cependant réduit quelques-uns et les ont enfermés aux deux pieds et aux deux mains, cramponnés sur le pont, enchaînés par le cou quatre par quatre. Ils ont aussi été informés par un négrillon que les nègres se sont emparés de deux ciseaux à froid, de deux marteaux armés, et ils se sont tous armés de couteaux flamands. Ainsi les Anglais vont rester toute la nuit sous les armes jusqu'à demain.

Le capitaine dit à Monsieur Denbrouque que nous pouvons faire de l'eau dans la rivière sans aucune crainte. Il nous donnera son pilote pour nous guider dans les passes et nous faire procéder selon leur coutume.

Samedi, 7 février 1739. Nous allons dans la rivière avec le pilote anglais. Son canot vient aussi pour faire du bois. Pour faire de l'eau on remonte la rivière sur près de trois lieues en traversant un réservoir à poissons fait par les nègres.

Cette rivière n'est pas trop facile à cause de la grande quantité de roches d'un bord et de l'autre et de plusieurs bancs de sable.

On y trouve deux canaux. Le premier à tribord, pour ainsi dire à l'entrée, rejoint la rivière du cap Tabou et compte, d'ici, 25 à 26 lieues. L'autre un peu avancé dans la rivière, à bâbord de la troisième pointe va à Drouile et compte, d'ici 5 à 6 lieues.

Le brigantin anglais n'a pas eu de révolte fort heureusement pour lui. Il compte partir demain matin pour la Barbade, ayant fini sa traite avec 240 ou 250 captifs. La majeure partie en est de femmes, négrillons et négrittes. Il n'a que 45 hommes. Ils appartiennent tous deux aux mêmes bourgeois et sont de Liverpool.

Dimanche, 8 février 1739, de Saint-André au cap Lahou 25 à 26 lieues.

Nous appareillons de la rivière Saint-André environ une heure après le brigantin anglais dont j'ai parlé hier, en partance aujourd'hui pour la Barbade.

Nous voulons le rattraper pour lui donner les lettres écrites par Monsieur Devomulon à nos bourgeois pendant que nous le chassons. Nous gouvernons toujours à la même route que lui. Il s'en aperçoit et met en panne, vent dessus et vent dedans pour nous attendre.

Sitôt ses lettres faites, Monsieur Devomulon les envoie à bord de l'anglais par notre canot avec Monsieur Couran. Dès son retour, il rapporte à Monsieur Devomulon que le capitaine lui a dit le remettre dans le premier navire en partance pour Londres, sitôt son arrivée à la Barbade.

Huit heures et demie. Nous arrivons à l'E 1/4 SE, faisant route pour cap Lahou. Six heures du soir. N'ayant pas l'intention de mouiller, nous gouvernons à l'Est pour nous tirer au large de terre et nous tenir par 20 brasses d'eau, ce qui est le bon fond pour côtoyer la terre. Les courants portent avec rapidité à l'ESE et sont bons pour nous. La côte est très haute et escarpée sur 5 à 6 lieues dans l'Est de Saint-André.

Ensuite elle diminue peu à peu et paraît par endroit très boisée. Par moments, on n'y voit aucun arbre.

A Saint-André, nous faisons seulement 11 tierçons d'eau, rien d'autre. Cependant, il ne manque ni de captifs ni de morfil, mais ils veulent vendre trop cher.

Nous espérons mouiller demain au Cap Lahou.

Lundi, 9 février 1739. Six heures. Nous avons connaissance du cap Lahou où trois navires sont mouillés : deux anglais et un hollandais. Nous gouvernons pour attraper la rade.

Six heures. Nous mouillons sur cette rade et notre canot revient alors. Les capitaines de ces navires ont fait savoir à Monsieur Couran que la traite est bonne, mais que les nègres vendent leurs captifs très chers. Nous comptons rester quelque temps, espérant trouver ici une bonne traite. Plusieurs pirogues nous achètent des pistolets de ceintures à deux écus d'or, l'un. Nous prenons Cofy pour courtier et nous lui donnons comme dachy une demi-pièce d'indienne. Il nous fait espérer, pour demain, une bonne traite en captifs.

Le cap Lahou se reconnaît par plusieurs grands arbres élevés, dont quelques palmistes et lataniers et aussi par un grand arbre très touffu formant une manière de parasol, tout seul dans l'Est du village assez facile à reconnaître car il est fort grand et sur le bord de la mer. Cet endroit se remarque aussi par les doubles terres, avec un arbre très grand et touffu. On n'en voit pas d'autres, si ce n'est à

l'Ouest du village sur le bord de la mer, et réunis en 2 bosquets, dont les arbres sont très grands. On voit aussi une fort belle rivière entre les doubles terres et le village est sur son embouchure.

Mardi, 10 février 1739 du Cap Lahou à Jacques Lahou 6 à 7 lieues, de Jacques Lahou au Petit-Bassam 8 à 9 lieues, de Petit-Bassam au Grand-Bassam il y a 8 lieues. Ce matin 4 à 5 pirogues viennent à bord avec des captifs et du morfil. Nous ne traitons qu'un captif mâle, car ils veulent vendre trop cher. Nous appareillons. Etant sous voiles une pirogue du cap Lahou vient avec un captif. Nous le traitons et nous faisons de la voile.

Deux heures après midi, nous nous trouvons passé Jacques Lahou. C'est un endroit qui n'est reconnaissable que lorsque les nègres font du feu en signe de traite à faire. Ils viennent même à bord pour nous engager à y mouiller. Cet endroit est à 6 ou 7 lieues dans l'Est du Cap Lahou.

IL est garni de beaucoup de petits bois. Nous comptons rester sous voiles cette nuit et nous n'avons connaissance ni de Petit ni de Grand-Bassam.

Ainsi, si nous pouvons en avoir connaissance ce soir, nous ferons voile toute la nuit pour aller mouiller demain à Assinie.

Six heures. Nous n'avons toujours connaissance ni de l'un ni de l'autre. Continuons notre route. Cette terre est la plus basse que nous voyons depuis le Cap Lahou.

Mercredi, 11 février 1739. Six heures. Ayant dépassé Grand-Bassani d'une demi lieue environ dans l'Est, nous voyons une grosse fumée derrière nous. Peu de temps après, une pirogue, également derrière nous, paye pour venir à notre bord. Sur le champ nous mettons vent dessus vent dedans pour l'attendre.

Sept heures et demie ou huit heures. Elle arrive à notre bord avec trois nègres, ils veulent nous faire virer de bord, nous donnant à croire qu'il ont dix captifs pour nous. Mais comme ces sortes de gens sont sujets aux mensonges, nous trouvons à propos de poursuivre notre route sur Assinie. Ces nègres nous achètent un fusil fin pour six écus d'or.

Grand-Bassam se reconnaît uniquement par une rivière à l'entrée de laquelle il brise beaucoup, un peu large. Il y a aussi à tribord et bâbord de la rivière de gros arbres touffus.

Le soir à quatre heures. Nous nous trouvons à Assinie où nous mouillons. C'est une terre basse avec 2 pointes de deux gros arbres touffus sur le sable et une double terre très éloignée. Sur cette basse terre on voit une espèce d'embouchure avec 7 à 8 arbres proches les uns des autres, et en façon de pyramide, ce qui est très remarquable. Le village de ce lieu est en bas de la pointe de grands arbres la plus à l'Est. On y voit 4 ou 5 cases et, du haut des mâts, un petit lagon, ou petite rivière, très remarquable.

Jeudi, 12 février 1739 de Grand-Bassam à Assinie il y a 10 à 11 lieues. Comme il n'y a rien à faire pour traiter des captifs, nous appareillons. Nous tâchons d'attraper le cap Appoloma, mais les vents viennent à calmer et nous obligent à mouiller.

A Assinie nous avons fait un peu d'or pour les indiennes, des liménéas et des coutils (I) mais pas autre chose.

Vendredi, 13 février 1739. Onze heures. Nous appareillons pour le cap Appoloma à 10 ou 12 lieues d'Assinie.

Cinq heures du soir. Une pirogue vient nous dire qu'il y a de la traite. Nous mouillons par 16 brasses d'eau fond de sable à 2 lieues et demie ou 3 lieues dans le NO du cap. Ce village est Appoloma. On le reconnaît à la terre très haute et unie en bord de mer. Il se voit très bien. A une demi lieue dans son NO, il y a une quantité d'arbres un peu hauts, mais tous de la même hauteur au bord de la mer. De plus on voit le cap d'Appoloma. reconnaissable par les quatre monts un peu hauts qui le forment.

Samedi. 14 février 1739. Midi. Nous avons attendu en vain les pirogues. Nous appareillons.

Huit heures du soir. Mouillons à Pamplume où nous trouvons La Minerve de la Rochelle , capitaine Monsieur le Vasseur. Ce village, à une lieue ou une lieue et demie du cap Appoloma. est bon pour la traite.

4) **Interprétons ce journal**

Il est une véritable mine où chacun peut y puiser des informations sur les activités liées aux relations entre l'Europe et la Côte d'Ivoire et l'Afrique en cette période.

- *L'absence de port* oblige les navires à faire du cabotage, à jeter l'ancre au large et à rejoindre la côte par des canots.

- *Origines des navires :*

Liverpool (4-02-1739): L'Anglais

Hollandais (9-02-1739) :

France (14-02-1739) : *La Minerve de la Rochelle.*

- *Courrier*

Le navire qui arrive d'Europe remet son courrier aux navires en partance. La remise du courrier se fait entre deux navires par des canots.

- *L'achat d'esclaves*

Les esclaves ne sont pas achetés en un endroit unique (fort ou autre), mais tout le long de la côte, de village en village. Parfois les Africains font du feu sur la côte pour se faire remarquer et inviter ainsi les navires à les visiter pour l'achat de captifs. Ceux-ci viennent de la côte comme de l'intérieur du pays.

Marchandises vendues

- pistolet de ceinture à deux écus d'or.

- du morfil

- des étoffes.

Monnaie en usage

Ecu d'or (9-2-1739)

Une 1/2 pièce d'indienne comme dachy

Transaction économique

La traite est bonne, mais les nègres veulent vendre leurs captifs très chers. (Ils fixent eux-mêmes les prix.)

« *Elles nous offrent quelques dents mais en demandent très cher* » (5-2-1739).

Dents : défenses d'éléphants

Courtier

« *Nous prenons Cofy comme courtier* » (9-2-1739). Celui-ci est un N'Zima car les Brignans ou Avikam de la région ne portent pas ce nom. Les N'Zima sont à Lahou et ses environs bien avant 1739.

Appoloma

Le village Appoloma ou (Appolo-ma) signifie les Appolo ou le peuple Appolo.

Appoloma est peut être le village situé à l'emplacement du fort Appolonia, installé par les Anglais dans la région de Begnine.

Grand-Bassam et *Petit-Bassam* sont des noms qui apparaissent dans les écrits des navigateurs avant 1635 du livre de Georges Courrèges et dans le journal de bord du navire *L'Africain* en 1739.

CHAPITRE II

Du peuplement de Grand-Bassam par les N'Zima-Appoloniens

Les points de peuplement des N'Zima Appoloniens de Grand-Bassam sont :

1- *Quartier France*, de l'ancien nom Assoyam ou Ehuanti.

Sur le témoignage de Ezoua Aka, ancien Chef du Quartier France, les Appoloniens étaient dans un village à l'endroit du Wharf.

Ils ont été repoussés vers l'embouchure pour l'installation des services portuaires. La découverte de tombes aux environs de ce lieu devant la Cathédrale, dans la cour de l'ancienne poste et vers l'école privée Jean-Baptiste, confirme bien la présence d'un village près du littoral (le cimetière étant toujours près du village chez les N'Zima).

2- *Azuretti*

Jusqu'à nos jours, ce village comprend une forte communauté N'Zima.

Bognan I fut le premier roi N'Vavilé. Après une longue période N'Doli lui succéda, puis Bognan II reprit le trône pour les N'Vavilé.

Il faut signaler aussi la présence des Ebrié et des Alladians. Chaque peuple étant dans son quartier et vivant en paix avec les autres

3- *Petit Paris*

Peuplé de N'Zima au départ. (Voir le récit dans le livre Adjapadiai).

4- *Mondoukou* ou Min-doukoun (je ne quitte plus) est fondé par Avo, un N'Vavilé. rejoint par son frère de même père Ebagnini, un Ezohilé.

Après Avo, son fils N'Dédé, un Ezohilé, lui succéda, puis ce fut Aklohoué. Le trône est toujours entre les mains des Ezohilé.

5- *Tofèsou* (ou Impérial), peuplé également de N'Zima au départ, mais ouvert à d'autres peuples.

Impérial est un quartier très cosmopolite en raison de l'attraction que représentait Bassam, premier pôle économique du pays à cause de son port

6- *Yakassé* (Eya Kassè) : ma colère est apaisée. Ce village est fondé par les N'Zima. Il est situé près de Vitré1. Toutes les terres plantées d'arbres fruitiers à Yakassé appartiennent à l'Appolonien Coffi Bile, ancien député et ambassadeur, qui en a fait don au village Vitré I pour son extension.

Les N'Zima n'y sont plus.

7- *Passalé* (entre Vitré I et II) : c'est un point de peuplement N'Zima. Ils exploitaient les terres avoisinantes.

Les N'Zima n'y sont plus également.

8- *Koblézo* : un autre village N'Zima. Ils se livraient à la pêche et à l'agriculture. Par Koblézo, l'on peut arriver à Gonzagueville en passant par Kahotré.

Les N'Zima n'y sont plus.

9- *Modeste* : Le nom Modeste, vient du nom du propriétaire foncier des cocoteraies de cet endroit, l'exploitant forestier, le Français d'origine martiniquaise, M. Charles Modeste.

Pour fonder cette cocoteraie, et l'entretenir, il a fait venir une main d'oeuvre du nord de la Côte d'Ivoire de la région de Katiola

Il fut Conseiller Général de la circonscription électorale de Katiola en Côte d'Ivoire avec M. Tiéba Ouattara de 1952 à 1957.

M. Modeste avait une grande «scierie» à Moossou dans le premier quartier (Koumassi).

En entrant dans le village par le côté de la forêt sacrée, la première voie transversale qui descend jusqu'à la lagune permettait de remonter les billes de bois stockées dans l'eau, jusqu'à la scierie située à environ 500 mètres en amont, en pleine brousse à cette époque.

De gros blocs de béton sur lesquels reposaient les machines témoignent encore de cette présence.

En ce temps-là, le village n'avait qu'une seule rangée de maisons de part et d'autre de la route.

Deux scieries existaient : la scierie de monsieur Modeste à Moossou et la SC.AF toujours restée à son emplacement actuel.

A côté du campement Modeste, de petites exploitations de N'Zima s'y sont établies, à savoir celle du vieux Konin qui a donné son nom au village (Konin Souasou), et l'autre du vieux Ezan Bénie. Les maisons de ce village tombent en ruine. Les propriétaires disparus, les héritiers, des citadins, refusent de s'y installer.

10- Du peuplement du village de Moossou

En l'absence d'écrits crédibles sur le peuplement de ce village, nous sommes obligés de tenir compte de la tradition orale.

a) Légende sur l'appellation Echè

Les Abouré de Bassam se nomment Echè et ceux de Bonoua

En'va.

La légende sur l'appellation Echè a été racontée par le vieux Jules Assokrou, au cours d'une veillée à Moossou, en présence de Joseph N'Kertsia. maître de chœur de la chorale Ste-Cécile. de la paroisse Sacré-Cœur de Grand-Bassam. Jules Assokrou est Abouré de Moossou et ex-conducteur du bac Eloka à Grand-Bassam.

Les Appoloniens étaient basés à Assinie et avançaient progressivement vers les emplacements actuels qu'ils occupent, cela vers le 13^e siècle.

A cette époque, un chasseur Appolonien réputé pour sa bravoure. chassait le gibier qu'il ramenait vendre à Assinie et ses environs, jusqu'au village de Begninc dont il était originaire, au Ghana. Parfois, il restait plusieurs jours en forêt avant de revenir avec de nombreux gibiers.

Une fois, il partit à la chasse et s'éloigna. Il fit un premier campement où il fuma la viande et la vendit.

Puis il parvint à une forêt où il installa un second site pour les mêmes raisons.

Comme il avait duré plus que d'habitude, les siens s'en inquiétèrent et vinrent à sa recherche.

Ils le trouvèrent installé en pleine forêt. Ce lieu est l'emplacement actuel de Moossou.

Quand ils le virent, ceux qui étaient venus à sa rencontre s'écrièrent : « Wochè o ! », qui signifie : « Tu as duré ! » Cela a donné l'appellation Echè à cet endroit où il avait érigé son campement et, par la suite, au peuple qui est venu s'y installer, le peuple Abouré Echè de Moossou.

En parlant d'eux, les Appoloniens disent les Echè, c'est-à-dire, ceux qui sont venus s'établir à l'endroit appelé Echè.

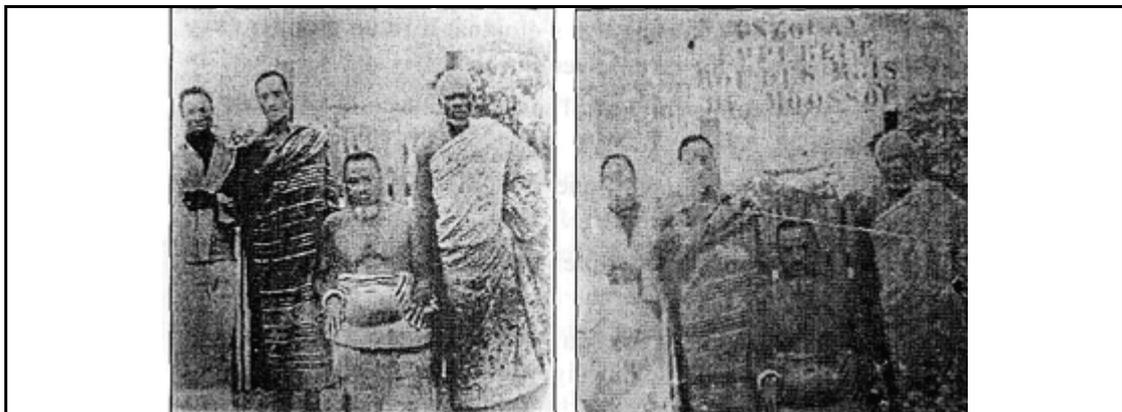
Depuis ce temps, il s'est produit un brassage des peuples Appolo et Abouré.

b) Moossou et ses premiers rois N'Zima

Nous avons le témoignage édifiant d'une dame nommée Adèle Ayebo, résidant au Quartier France dans la cour familiale côté maternel. Elle est le résultat du brassage des peuples N'Zima et Abouré.

Elle est l'arrière-petite-nièce de ce Roi Anzouan, dont elle détient une photo où l'on peut voir Anzouan avec sa barbe assis au milieu de ses notables debout à côté de lui et au-dessus d'eux un écriteau sur lequel on peut lire ; « Anzouan-Empereur, Roi des Rois de Moossou ».

Cette photo se trouve à la page 169 du livre *Histoire et Tradition politique du pays Abouré* du père Albert Ablé, Abouré de Moossou... sans l'écriteau malheureusement.



*Anzouan avec, à sa droite, Mou/o
Kamon Mackautey et à gauche,
Abassan.*

*La photo originale qui n'a pas été
retouchée porte la mention : Anzouan
Empereur-roi des rois de Moossou*

*Anzouan (1830-1928) a été chef de
la famille Assôkô-poué ou Oboun fis
Moossou de 1898 à 1928.*

Anzouan, roi des rois de Moossou. Selon le Père Albert Ablé, Anzouan est un simple chef du clan Ossokopouè de Moossou.

Un simple chef Ossokopouè ne se permettrait pas d'afficher ce qui est écrit sur le panneau, au su et au vu de tout le peuple de ce village pendant une longue période.

Ce panneau peut signifier que chaque clan ayant son roi, lui, Anzouan est le roi de tous ces rois de clan. Donc le vrai roi de ce village. L'empereur.

c) Écoutons la dame se présenter et raconter ce qu'elle sait.

Je suis Adèle Ayebo, née à Moossou où j'ai grandi. Mon père est un Abouré nommé Attekeble Ayébo. Ma mère, une Appolonienne, se nomme Youbo Agnébi ; ma grand-mère maternelle se nomme N'Dabla et mon arrière-grand-mère maternelle Eba.

Eba a eu pour enfant Akou, N'Dabla et Ehua. Ehua a mis au monde M'Lan et Anzouan.

Mon arrière-grand-mère est N'Zima originaire d'Aduambo au Ghana. Donc Anzouan est N'Zima.

Les premières personnes à s'installer sur le site de Moossou furent les Ezohilés. Ils viennent d'Aduambo au Ghana et sont conduits par un certain Koffi. Ils étaient peu nombreux et s'adonnaient à la pêche. Ils s'installèrent au fond du village au bord de la lagune vers la SC.AF .

Ils n'avaient aucune prétention de chaise royale.

Puis vinrent les N'Djuafou conduits par Soha. Eux aussi étaient originaires d'Adjuambo au Ghana. Le Roi d'Aboisso étant le gendre de Soha. Il les fit accompagner par une délégation.

Arrivés sur les lieux, ils débroussaillèrent la zone comprenant toute la mission catholique, les « Sœurs » et le pont, pour s'y établir.

Quand les N'Djuafou voulurent installer Soha sur leur chaise royale, ils rencontrèrent l'opposition farouche des Ezohilés qui réclamaient le siège, étant les premiers venus.

Soha se retira à Yakassé en attendant que tout se calme. Après des tractations, un accord fut conclu et les Ezohilés peu nombreux acceptèrent Soha, comme Roi. Une délégation du village alla le chercher dans sa retraite à Yakassé.

C'est là qu'il dit : « *Eya Kassé* » (qui signifie : ma colère est apaisée). Ceci a donné l'appellation Yakassé à ce petit village N'Zima.

Intronisé, il fut le premier Roi N'Zima Appolonien de Moossou.

En arrivant, les Ezohilés ont trouvé, déjà installés, les Ebrié et les Vitré.

Les Vitré sont une branche des Ehotilés de la région de M'Blati et d'Etueboué venus s'installer sur l'île proche de Bassam pour des raisons de sécurité. Les Ehotilés, qui ont quitté leur base, ont conservé leur langue tandis que ceux qui y sont restés ont été contraints par le roi du Sanwi à parler l'Agni sous peine de couper la langue à celui qui s'entêterait à s'exprimer en Ehotilé.

Plus tard, ceux du quartier Begnine regagnèrent la terre ferme au bord de la lagune à l'actuelle Vitré II. Après, ceux du quartier Tchagba ou Koumassi vinrent s'installer à l'actuelle Vitré 1.

Ensuite, un groupe plus important d'Abouré vint par le littoral, passa le village N'Zima d'Azuretti et s'installa à Gbamélé. Après un laps de temps, les Abouré éprouvèrent le besoin de se déplacer à l'intérieur de la forêt.

Ils interrogèrent les génies par l'intermédiaire d'une prêtresse qui leur annonça que le génie Tofé est prêt à les accueillir sur son sol et les protéger à condition qu'ils le vénèrent et lui donnent à manger chaque année.

Ils se déplacèrent donc à cet emplacement à l'entrée du village de Moossou, appelé quartier Tchagba ou Koumassi. Ils délimitèrent la forêt où est sensé habiter le génie Tofé, où chaque année la célébration rituelle se fait pour garantir la protection du village par ce génie. Cette petite forêt est de ce fait devenue sacrée.

Pendant le règne du Roi Soha, un incident se produisit.

Les Appoloniens sont commerçants et vont de village en village vendre leurs marchandises (sel, étoffes, etc.). Un jour, un homme et une femme N'Zima furent retenus par la force dans un village Ebrié.

Après maintes explications, l'homme réussit à se libérer et vint prévenir le Roi Soha.

Celui-ci envoya un groupe d'hommes de nuit dans ce village Ebrié, libérer la femme et la ramener à Moossou.

Le Roi Soha, pour se protéger des attaques des Ebrié, se fit un allié de taille en signant le premier traité avec la France en la personne de Verdier, le résident français à Grand-Bassam au fort Nemours.

A la mort de Soha, le Roi Biley lui succéda. Les accrochages avec les Ebrié étaient fréquents.

Le Roi Biley dit : Nous ne sommes pas nombreux. Les Ebrié sont plus nombreux que nous. Si nous n'y prenons garde, les Ebrié sont capables de nous menacer et nous chasser. Il se rendit à Tabou prendre un génie, le M'Beglé, pour protéger le village. Il l'installa au quartier Begnine et renouvela le traité avec la France pour se mettre sous sa protection. Chaque traité était une reconnaissance du nouveau Roi à qui la France versait une sorte d'indemnité.

A la mort de Biley, Anzouan monta sur le trône.

A son tour il renouvela le traité avec la France. A cette époque, les Abouré devenaient plus nombreux que les N'Zima dans ce village. Malgré la poigne avec laquelle Anzouan régnait, des intrigues se tramaient contre lui par les Abouré.

Évincé une première fois, il fut rétabli dans ses droits par le résident français avec qui il garda de bons rapports.

Jusqu'à une date très récente se tenait une stèle érigée en son honneur près du pont actuel de Moossou.

Anzouan mourut ; le siège royal, grâce au brassage des deux populations, passa dans les mains des Abouré.

d) De l'appellation du nom Moossou

a) Version Abouré

Le père Albert Ablé, à la page 34 de son livre, dit ceci : « A ses notables qui lui proposent d'abandonner le nouveau village pour rejoindre son cousin dans la région de Sanwi, le roi répond qu'il ne peut quitter le village «à cause de sa maman » qui est inhumée. « Mmwôh. Mohoua Kèmin » : à cause de maman je reste ici. D'où le nom de Mmowô en Abouré et Moossou en Agni. »

b) Version N'Zima

Dans l'entretien, que nous avons eu avec la vieille Koko (octogénaire résident au Quartier France), elle a attiré notre attention sur un fait qui est à l'origine de l'appellation Moossou.

Chaque fois que les N'Zima nés à Moossou vont à Aduambo (Ghana) et qu'ils veulent revenir chez leurs mères, ils disent: Je vais au pays de ma marnan.

Cela donne : Mi ko omossouasou.

En N'Zima

Ma man = Omo

Pays = ssouasou

Je vais au pays de ma mère = Mi ko omossouasou !

En Abouré

Maman = Mo

Pays = Pouko

Je vais au pays de ma mère - Moho moo Pouko

Ou : moho moo !

1ère hypothèse

1) Si l'on devait tenir compte uniquement de l'Abouré, cela aurait donné Moo ou Moopouko.

2) Si l'on devait tenir compte uniquement du N'Zima cela aurait donné : Omossouasou.

Le mot étant trop long on aurait extrait MOSSOU qui devint Moossou avec deux O. (Cette version est la plus proche de la vérité puisqu'elle donne tout de suite le nom Moossou.)

2ème hypothèse

Le nom Moossou serait une contraction de l'Abouré *Moo* (maman) et du N'Zima *ssouasou* (pays), soit Moossou.

Il semble qu'au moment de donner un nom à ce village, on a tenu compte de la présence des deux communautés N'Zima et Abouré.

Si les Abouré étaient les premiers venus dans ce village, ils auraient imposé leur nom sans partage à l'exemple de Yaou, Samo, Bonoua, Ebra.

S'il y a eu contraction de ces deux langues pour donner le nom du village, c'est qu'ils n'étaient pas les premiers.

Ainsi, bien des vérités sont révélées, rien que par la légende qui sous-tend certaines appellations : le cas de Moossou.

De nos jours, à Aduambo au Ghana, des filles portent les noms Badjo et M'Piqué.

Ces noms sont également en usage, a Moossou et Bonoua en Côte d'Ivoire.

Mme Koko affirme : Les Abouré sont les frères des N'Zima. Ils viennent de la même région qu'eux au Ghana. Cet endroit s'appelle N'Zoulézou.

11- *Du royaume N'Zima de Begnine à l'installation sur leurs terres actuelles.*

1^{ère} implantation

Du peuplement le long de la côte de l'océan Atlantique.

A l'arrivée du groupe Akan au Sud aux abords du littoral de l'océan Atlantique vers le 11^{ème} siècle, les N'Zima installèrent à Begnine leur royaume.

Quand on scrute le peuplement des N'Zima en Côte d'Ivoire, on observe deux courants.

Le premier part du pays N'Zima au Ghana, c'est-à-dire de la région de Beyin (Begnine) certes, mais surtout des localités environnantes qui sont Half-Assinie, Atuabo, Adou. Essiama, Axim.

Des pêcheurs et chasseurs, sont venus les premiers vers le 13^{ème} siècle s'installer à Essinie (Assinie). Bassam et Grand-Lahou pour faire la pêche, la chasse et les cultures vivrières pour leur subsistance et, plus tard, le commerce avec les navires européens, notamment les portugais vers 1470.

Ces populations étaient très mobiles. Elles retournaient voir leurs parents restés à la base arrière et en revenaient, et leur nombre croissait.

De l'appellation Essini, ancien nom d'Assinie

La traduction littérale de ce mot donne ceci en N'zima : E.ssi.ni : qui veut dire : « Où passes-tu ? » Plus tard Essini est devenu Assinie.

Ce village d'Essinie a commencé à être prospère avec l'arrivée des premiers Européens, les Portugais, vers 1470. Ils y ont trouvé sur place les N'Zima avec leur royaume qui s'étendait sur Bassam et Bocco (voir le livre de Georges Courrèges).

Débouché naturel sur la mer, Essinie a attiré les Agni. proches voisins. Il y eu un brassage de ces peuples. Ainsi de nos jours, des Essiniens parlent l'Agni et. pour la plupart d'entre eux, le N'Zima.

L'autre nom N'Zima d'Assinie est Memphia qui vient de « memphis » ; Memphis est le nom d'une ville d'Egypte, Memphia est devenu Mafia (Assinie-Mafia).

Cette appellation, Memphia ou Memphis, nous ramène à l'Egypte pharaonique dont seraient originaires les N'Zima et, par extension, le groupe Akan (voir le livre *Adjapadiai*, du même auteur, à la page 18).

A propos de cette origine égyptienne, voici une anecdote rapportée par M. Taï Niamké, douanier de son état.

Lors de la coupe d'Afrique de football 1986 au Caire en Egypte (CAN 86), M. Taï Niamké (Colonel de douane) s'y est rendu en compagnie de son ami Amon N'Dédé (N'Zima d'Assinie.)

A leurs arrivées au Caire, ils allèrent se loger dans un hôtel de la place, à la devanture duquel il est écrit : « Hôtel Hamon ».

Ils y furent bien accueillis. Au moment de remplir les formalités d'admission dans cet établissement, le réceptionniste fut étonné de lire le nom « Amon », d'Amon N'Dédé. sur son passeport.

Il s'écria : Mais, monsieur ! Vous portez le même nom que l'hôtel. Comment expliquez-vous ça ?

Et M. Amon N'Dédé de répondre avec humour :

-- Cet hôtel appartient à mes ancêtres qui étaient ici, il y a bien longtemps !

Le réceptionniste éclata de rire et une bonne ambiance d'amitié fraternelle gagna leur séjour dans cet hôtel.

Le jour du départ des Ivoiriens Taï Niamké et Amon N'Dédé, le réceptionniste leur fit une réduction de trois jours sur la durée de leur séjour à l'hôtel Hamon comme pour dire : C'est pour vous l'hôtel, je vous fais cadeau de trois jours.

Dès ce moment, le colonel des douanes Taï Niamké et son ami Amon N'Dédé s'interrogèrent sur l'origine égyptienne du temps de Pharaon des N'Zima et du groupe Akan.

La moralité de cette anecdote est qu'il ne faut négliger aucune piste pour la recherche de nos origines.

Par ailleurs, l'hôtelier reconnut que le non Taï est un nom égyptien, qui signifie l'enfant désiré.

D'après le Larousse : Amon est un dieu solaire.

De l'appellation Essouma

La tendance chez les N'Zima est de donner le nom du lieu d'origine à ceux qui se sont établis ailleurs.

Ainsi les Adouvlè sont ceux qui sont venus du village d'Adou au Ghana pour s'installer à Allongouanou, Tiapoum, N'Guiémé, etc. De même, venu d'Essiama pour s'établir à Assinie, ce peuple pourrait s'appeler les Essiama ou plus tard les Essouma.

L'appellation Essouma désignerait donc leur lieu d'origine et non leur ethnie.

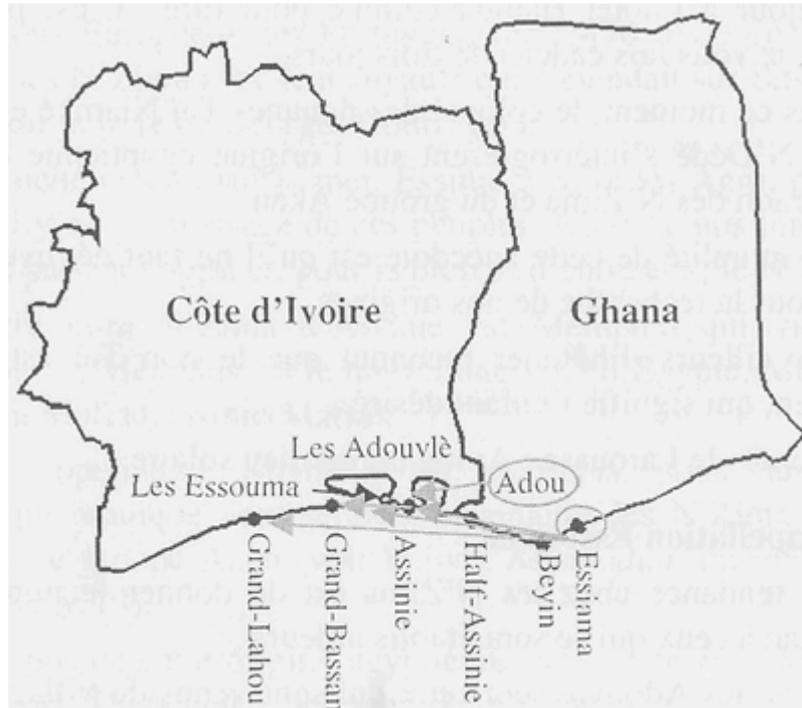
Quand on interroge les N'Zima d'Assinie : Parlez-vous le N'Zima ou l'Essouma ?

ils répondent : Nous parlons le N'Zima. mais on dit que nous sommes aussi des Essouma qui serait une langue issue du brassage de l'Agni et du N'Zima.

Il semble que l'on a voulu leur attribuer une ethnie en laquelle ils ne s'y reconnaissent pas.

Ceux qui parlent N'Zima se disent N'Zima d'Assinie. tandis que ceux qui s'expriment en Agni se réclament Agni d'Assinie.

Aucun d'entre eux n'utilise l'appellation Essouma pour désigner son ethnie. Voies naturelles d'accès à la mer, Assinie et Bassam sont des terres d'accueil.



1. Les Adouvlè viennent de la région d'Adou.

2. Les Essouma sont venus d'Essiama.

L'étude du déplacement des N'Zima de leur royaume Begnine (Beyin) vers leur emplacement actuel en Côte d'Ivoire depuis le XIème siècle, nous révèle ceci.

- 1- Les endroits d'où ils sont partis sont: Adou. Aduambo, M'Blofo. Begnine, Essiama, Half-Assinie. Axim, etc.
- 2- Les familles qui composent ces différentes populations N'Zima viennent de ces villes ou localités de l'actuel Ghana citées plus haut. Certaines de ces familles ont gardé les liens avec ceux de leurs parents restés au Ghana.

Il est vrai qu'avec le recul du temps, les souvenirs s'estompent dans d'autres familles sur la trace de leur prédécesseurs. Mais dans l'ensemble, les liens ont été maintenus. Ainsi, nous avons une population dominante qui vient :

- a) d'Adou pour les Adouvlè, qui ont pour chef-lieu Tiapoum.
- b) d'Essiama, Begnine (Beyin), Half-Assinie et Aduambo pour ceux d'Assinie-Bassam et Lahou.

L'appellation Essouma attribuée aux N'Zima d'Assinie serait une déformation du nom Essiama dont seraient originaires des familles d'Assinie.

Les Essouma sont des N'Zima

2^{ème} implantation

a) Du peuplement dans l'Adouvlè

Le peuplement dans l'Adouvlè a commencé par Allongouanou, Tiapoum et N'Guiémé. Il se confond en partie avec l'histoire d'une famille ou clan N'Zima originaire d'Aduambo dans l'actuel Ghana, la famille Adahonlin.

Écoutons le sieur N'Goré Kouassi de cette famille nous en livrer le récit.

b) La fondation du village d'Adu et la découverte de la Tanoé.

Un vaillant chasseur Ashanti nommé Adu avait reçu en mariage une fille de la famille Adahonlin du nom d'Anzéré kôkô. Le couple s'installa dans la plantation de l'oncle d'Anzéré kôkô, qui se trouvait à la lisière d'une forêt giboyeuse, et créa Adu Souazo (le campement d'Adu), modeste au départ, mais -qui très vite allait prendre l'allure d'une bourgade respectable et très fréquentée par les N'Zima, qui y allaient acheter les régimes de bananes plantains.

Un jour au cours d'une partie de chasse. Adu découvrit une rivière très poissonneuse : la Tanoé. Il fut émerveillé par le spectacle qui s'offrait à lui. car cette rivière grouillait de poissons au point qu'il arrivait à en attraper les mains nues.

De retour chez lui, il invita sa femme à faire la découverte de ce cours d'eau et prit la décision d'aller en informer le reste de la famille Adahonlin d'Aduambo.

Plus tard, une réunion de tous les membres de la famille Adahonlin d'Aduambo et d'Assiema eut lieu à Aduambo, à l'issue de laquelle Nanan N'Wolé Miezán, patriarche de la famille Adahonlin, fut chargé d'aller, accompagné d'Adu et de son épouse, découvrir cette rivière miraculeuse.

La découverte de la Tanoé et de sa richesse aquatique suscita chez le patriarche un grand intérêt et un vif attrait, au point qu'il résolut de s'installer à Adu Suazo. Mais au préalable. Nanan N'Wolé Miezán retourna à Aduambo rendre compte, de sa mission à la famille et revint ensuite s'installer à Adu, emmenant avec lui ses neveux Akatia, N'Gnan N'Doli Edoukou et sa sœur Ahua Mokoi. Nanan N'Wolé Miezán fut le premier chef d'Adu Suazo.

c) La fondation de Tiapoum par Nanan N'Wolé Miezán

Un jour Nanan N'WOLE Miezán décida de remonter le cours de la rivière Tanoé. Au cours de ses pérégrinations, il fit la découverte d'un site fabuleux dominé par de très grands fromagers, aux confluent de la Tanoé et de la lagune Aby ou Djognin.

Il décida de s'y installer et fonda Egnanganou (sous le fromager), la première appellation de Tiapoum, puis, par le sacrifice rituel d'un mouton, il confia sa famille aux esprits de la rivière Boyorobo qui coule dans les environs. (Egnanganou, qui fut détruit par la suite, se trouvait à l'actuel emplacement de la maison de Madame Fatou Sylla à Tiapoum.)

La lagune Aby était très poissonneuse(d'où son appellation N'Djohigni, œil de poisson). Nanan N'Wolé Miezán décida de s'adonner à la pêche et d'en exporter les fruits vers certaines régions de l'ex-Gold Coast, Aduambo, Cape Coast, Goua et Bégnini. Pour résoudre les problèmes de la conservation que posait ce commerce, Nanan N'Wole Miezán décida sur le site d'Egnanganou, de faire fumer au préalable le poisson.

- Cette activité donna son nom à Egnanganou qui plus tard devint Tchépou et, par déformation, Tiapoum, qui signifie *attrape et fume* (l'endroit où on attrape et fume le poisson).

Tiapoum fut créée vers 1825-1830.

Nanan N'Wolé Miezán effectua par la suite un voyage sur Adu Suazo et ramena avec lui sa sœur Ahua Mokoi et quelques-uns de ses neveux dont Koidou, Agovi et

Niamke Gokalé. L'objectif du patriarche était d'installer ses neveux tout le long de la côte.

C'est ainsi que :

- . " Koidou fonda Allongouanou. qui signifie *là où il y a le Tourbillon*, aux confluents de la Tanoé et de la rivière M'Veye.
- Niamke Gokalé créa N'Djimin Souafouflezou. De lui nous avons même une photo : il mourut en 1934.
- Agovi Taboa, homme des finances ou argentier de la famille Adahonlin, fonda Moha Soidèbazu à la limite entre les Aduvle et les Ehotilé. Moha signifie *san mouhoua*, c'est-à-dire *il faut que je meurs pour que les gens passent ici*.

d) L'arrivée de la famille N'Djuafou et de leur chaise familiale à Tiapoum

Pendant ce temps, une guerre éclata en pays N'Zima dans l'actuel Ghana après la mort de Awulaï Kaku Aka (1788-1851), très célèbre roi N'Zima.

C'est en 1821 que Kaku fut désigné pour succéder à son oncle Gnanzu Aka sur la chaise royale à Bégnini. siège du Roi N'Zima.

Kaku Aku, ayant toujours résidé à Aduambo. refusa de s'installer à Bégnini et transféra de fait la résidence du Roi de Bégnini à Aduambo.

A sa chute en 1841. date de son arrestation par les Anglais, lui succédèrent Ametchi à Aduambo et Ebagnini à Bégnini.

Ebagnini qui était le toufochini (conseiller) du Roi Kaku Aka a, d'ailleurs, contribué à son arrestation.

La décision de Kaku Aka de rester à Aduambo avait créé à la tête du peuple N'Zima un pouvoir bicéphale avec deux centres de décision : l'un à Bégnini et l'autre à Aduambo. Mais de cette situation couvait en réalité la question du leadership du peuple N'Zima qui se posera avec la mort de Ebagnini et l'arrivée de son successeur Avu.

Une guerre éclata entre Ametchi et Avu. Ametchi fut défait et contraint à l'exode. Il quitta le pays N'Zima avec tous ses partisans parmi lesquels se trouvaient Amoika et Kroutchi. Ils arrivèrent à Adu Suazo avec la chaise de la famille Mahilé. Là, ils envoyèrent une délégation à Tiapoum demander à Nanan N'Wolé Miezán, qui était leur gendre, de les recevoir à Tiapoum avec la chaise de la famille Mahilé. N'Wolé ne fit aucune difficulté à les accueillir et leur offrit de s'installer sur une partie du site de Tiapoum.

La famille Mahilé reconnaissait l'autorité de Nanan N'Wolé puisqu'il fallait par exemple qu'un membre de la famille Adahonlin versât d'abord de la boisson avant que le chef Mahilé présent ne soit intronisé. C'était le rite.

e) Le transfert de la chaise royale de la famille N'Djuafou de Tiapoum à N'Djimin.

Plus tard, une mésentente intervient au sein de la famille Mahilé entre les deux cousins Amoika et Kroutchi au sujet de la chaise. Au cours de violents heurts qui suivirent. Kroutchi fut décapité et la chaise enlevée et transportée d'abord à Avulienou.

puis à N'Djimin. Désormais cet assassinat servirait de juron pour le peuple N'Zima. Kroutchi assiégna.

f) Tiapoum désormais sous domination française

L'un des neveux de Kaku Aka du nom de Kouaho, fils de sa sœur Ebaskua, s'était rendu tristement célèbre en pays N'Zima (par atavisme, pourrait-on dire, il le tiendrait de son oncle Kaku Aka).

Kouaho, qui était au service des Anglais, installés à Cap Coast, en devint très vite l'espion, chargé de dénoncer les indigènes qui s'adonnaient à la consommation de l'alcool alors proscrit. Dans son zèle, il fit des victimes innocentes parmi lesquelles un certain Akélé d'Eduanbo et un neveu de Nanan N'Wolé Miezan du nom d'Ahizi qui réussit, après maintes souffrances, à regagner la famille à Tiapoum.

Cette situation poussa Nanan N'Wolé Miezan à réunir tous ses neveux afin de mettre un terme aux exactions de Kouaho. Ce dernier arriva par la suite à Avulienou. Il fut pris dans un guet-apens tué et décapité et sa tête ramenée à Tiapoum par Ahizi.

Craignant la réaction des Anglais suite à cet événement, Nanan N'Wolé Miezan constitua une délégation composée de représentants de chaque famille de Tiapoum qu'il envoya auprès d'un métis N'Zima du nom de Jules Porquet. Ils allèrent trouver Verdier, le représentant français à Assinie, afin d'obtenir la protection des Français. Accédant à cette démarche, non seulement la délégation ramena le drapeau français, mais la France envoya un bateau en rade de Tiapoum pour signifier sa présence aux Anglais.

Ce bateau s'appelait Diamant. Dans ce bateau travaillait, comme apprenti, Monsieur Agenor Hoimian qui fut chef de Grand-Bassam.

C'est ainsi que Tiapoum fut placée sous la domination française vers 1877- 1878 (et fait aujourd'hui partie intégrante de la Côte d'Ivoire) alors que toute cette région était sous la domination anglaise.

Amoika resta sur le trône. A sa mort, le sieur Aka Miezan lui succéda.

La chaise royale de Tiapoum fut sculptée sur le modèle de celle de N'Guiémé.

Le Roi Aka Miezan était illettré. Il avait toujours besoin d'un interprète, chaque fois qu'il se rendait dans l'administration. Tombé malade, il se fit assister par son neveu Kroutchi, alors, contrôleur de produits à Grand-Bassam.

A la mort de son oncle, Kroutchi fut choisi pour occuper le trône. Sachant lire et écrire, il n'avait pas besoin d'interprète pour s'exprimer devant les services de l'administration.

Devenu impopulaire parce qu'il rançonnait la population pour les moindres actes qu'il posait, (jugement, règlement de conflit, etc.). la population décida de le destituer.

En 1957, lors de la rencontre historique entre le Président Houphouët et le Président Kwame N'Kruma à la frontière du Ghana et de la Côte d'Ivoire à Jo Wharf Awonso, le Président fit un arrêt à Tiapoum.

La population de cette localité le rencontra pour lui exprimer son mécontentement du règne de Kroutchi et le désir de le destituer.

- " En réponse, Houphouët leur fit la promesse de les recevoir, dès son retour à Abidjan, pour le règlement de cette affaire.
- * Par la suite, les populations pour des raisons inconnues, ne purent se rendre chez Houphouët. Tandis que Kroutchi, lui, par des manœuvres très habiles et la complicité de quelques hommes politiques de la région, consolida son pouvoir. Il fut nommé chef Canton par l'administration.
- " Le rôle de chef Canton ne sied pas dans la tradition africaine. C'est une inspiration coloniale à l'image des cantons de France.
- Le Canton comprend donc tout le pays Adouvlè. Kroutchi, dès lors, joue le rôle d'Agent de liaison entre l'administration et le peuple Adouvlè.

g) Autres implantations

Par la suite, d'autres Adouvlè vinrent s'installer à Nouamou, Essèbo, N'Zohèbou, Assué. Famiè. Ebolobou. Adiman. Eboko. Ebouinda.

Quand ils furent nombreux, ils fixèrent leurs limites territoriales avec les Agni comme suit : Derrière Moa, en allant vers M'Blati, il y a un grand arbre appelé Esobe Kpolé. C'est cet arbre qui matérialise cette limite.

La première famille ou clan à s'installer sur une terre en devient le maître et peut en conséquence et à juste titre en réclamer la chefferie ou la royauté.

Ceci a donné :

<u>VILLAGE</u>	<u>CHEFFERIE</u>
- Allongouanou	- Adahonlin
- Nouamou	- Alonhomba
- Tiapoum	- N'Douafo
- Ebouinda	- N'Vavilé
- N'Guiémé	- N'Douafo

Les Adouvlè gardèrent de bons rapports avec le royaume de Beynin (Begnine) en Gold Coast dont ils sont issus.

La danse de l'Abissa, qui débute d'abord à Begnine avant d'arriver à Grand-Bassam, en passant par Tiapoum et Nouamou, est une vivante illustration des liens de sang, de religion et de culture qui les lient.

12- Organisation des N'Zima en Côte d'Ivoire

Au vu de l'histoire et de leur installation géographique, les N'Zima sont regroupés en deux entités de nos jours, qui sont :

- 1- Le canton Adouvlè, il regroupe 33 villages, avec à sa tête le Roi de Tiapoum.
- 2- Les autres N'Zima, où qu'ils se trouvent dans 37 villages, se sont regroupés autour du roi des N'Zima Kotoko qui est installé à Grand-Bassam.

Il n'est pas exclu, qu'un jour, tous les N'Zima obéissent à une seule entité.

13- De l'appellation Kotoko

Kotoko signifie « porc-épic » dans la langue Ashanti. Le porc-épic, pour se défendre quand il est menacé, lance ses flèches, des sortes de piquants fixés sur son corps.

Autrefois, les Ashanti, à cause des guerres qu'ils firent, prirent pour symbole le porc-épic, d'où l'appellation Ashanti Kotoko. (cent hommes de tués cent hommes qui réapparaissent) ceci pour dire qu'ils sont nombreux.

Les Ashanti sont Akan. Ce grand groupe renferme également les Fanti, les N'Zima, les Baoulé, les Abouré, les Agni, les Ehotilé, les Attié, les Alladians, les Ebrié, les Abrons, les Koulango, les Adioukrou, etc.

Les Akan s'étendent sur la Côte d'Ivoire, le Ghana, et même le Togo.

Ces peuples ont en commun la coutume, la culture, et l'organisation basée sur la royauté. Certains de ces peuples Akan partagent l'appellation « Kotoko » avec les Ashanti.

Ainsi nous avons : Attié Kotoko, Baoulé Kotoko, N'Zima Kotoko et même au Togo certaines tribus s'en réclament.

Elle est aussi le signe d'une alliance entre ces peuples du même groupe Akan.

Conclusion

Cet ouvrage a le mérite de battre en brèche un mythe : celui de ne toucher à ce qui est dit et écrit.

Longtemps on a entendu qu'un seul son de cloche. Grâce à mes recherches, d'autres témoignages originaux sont révélés qui remettent en cause bien d'écrits sur Bassam et les N'Zima,

C'est le lieu d'attirer l'attention des intellectuels sur la nécessité d'être courageux, de cultiver l'esprit de liberté et de s'adonner à la recherche pour enrichir notre histoire.

Seuls le sens du jugement et l'esprit de discernement conduiront le lecteur à découvrir ce qui est vrai de ce qui ne résiste pas à la critique.

La Côte d'Ivoire en sortira grandie, parce que les domaines de réflexion sont nombreux qui ne sont pas encore explorés.

Louis Kouamé Abrima

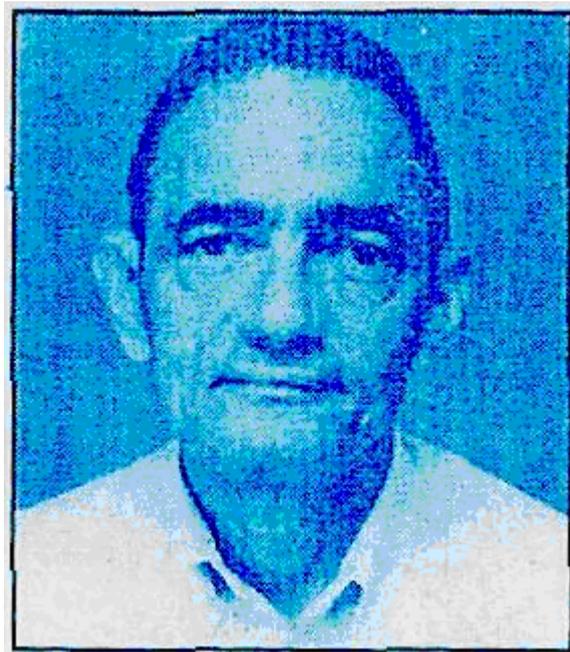
Bibliographie

Journal de la traire des Noirs. Gahan Mousnier, Edition de Paris.

Grand-Bassam. Les comptoirs de la Côte d'Ivoire. Georges Courrèges.

Histoire et tradition politique du pays Abouré. L'Abbé Jean Albert Ablé, Abidjan, Imprimerie nationale.

Histoire d'outre-mer. Publication de l'université de Provence, Aix-en-Provence. France.



Louis Kouamé Abrima est né le 29 avril 1939 à Vitré II (Grand-Bassam).

Retraité depuis 1993, il entame une carrière d'écrivain.

Les recherches qu'il effectue, permettent d'éclairer l'histoire des N'Zima.

Instituteur, ancien Directeur d'école et éducateur, il fut syndicaliste, enseignant et Conseiller municipal de Grand-Bassam.

Marié, il est père de cinq enfants.